

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Dominique tenue la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **mardi 8 décembre 2015** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Hugo Mc Dermott, conseiller
Monsieur Jacques Demers, conseiller
Monsieur Jean-François Morin, conseiller
Madame Lise Bachand, conseillère
Monsieur Robert Houle, maire

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Robert Houle.

Est également présente :

Madame Christine Massé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Sont absents :

Madame Marie-Josée Beauregard, conseillère
Monsieur Vincent Perron, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. **AVIS DE CONVOCATION**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS 2016**
6. **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2015-303 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR 2016**
7. **ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-298 CONCERNANT LA GESTION DES ACCÈS ET L'ENTRETIEN DES FOSSÉS DE CHEMIN**
8. **LEVÉE DE LA SESSION**

1. AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil confirment avoir reçu l'avis de convocation de la présente session et signifié tel que requis à l'article 153 du Code municipal.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Robert Houle, ouvre la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2015-200

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Hugo Mc Dermott
APPUYÉ DE : le conseiller Jacques Demers
et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des contribuables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2015-201

5. RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS 2016

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Jacques Demers

APPUYÉ DE : le conseiller Jean-François Morin

et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la recommandation relative à l'indexation des salaires 2016 des employés, le tout tel que déjà prévu au budget 2016 dûment approuvé.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2015-202

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2015-303 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR 2016

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné lors de la séance régulière tenue le 1er décembre 2015;

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 445 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE mention est faite de l'objet et de sa portée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Jean-François Morin

APPUYÉ DE : la conseillère Lise Bachand

et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le règlement numéro 2015-303 décrétant les taux de taxes et les tarifs pour 2016.

QUE le règlement 2015-303 fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long cité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2015-203

7. ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-298 CONCERNANT LA GESTION DES ACCÈS ET L'ENTRETIEN DES FOSSÉS DE CHEMIN

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné lors de la séance régulière tenue le 1er décembre 2015;

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 445 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE mention est faite de l'objet et de sa portée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Jacques Demers

APPUYÉ DE : le conseiller Hugo Mc Dermott

et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le règlement numéro 2015-298 concernant la gestion des accès et l'entretien des fossés de chemin.

QUE le règlement numéro 2015-298 fasse partie intégrante de la présente résolution comme si au long cité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2015-204

8. LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour de cette séance extraordinaire étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Jacques Demers

APPUYÉ DE : le conseiller Jean-François Morin

et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance soit levée à 19 h 50.

ADOPTÉE

Robert Houle
Maire

Christine Massé
Directrice générale et secrétaire-trésorière